



Créé en 1801, familial depuis 1891



VENTE D'UN APPARTEMENT QUESTIONNAIRE

LES DEUX COLONNES SONT A COMPLETER

même si votre conjoint ou partenaire n'est pas directement concerné(e) par le dossier – merci !

	<input type="checkbox"/> Madame <input type="checkbox"/> Monsieur	<input type="checkbox"/> Madame <input type="checkbox"/> Monsieur
NOM		
NOM ÉTAT CIVIL		
PRÉNOMS (TOUS)		
DATE DE NAISSANCE		
LIEU & DEPARTEMENT DE NAISSANCE		
PAYS		
NATIONALITÉ		
SITUATION PROFESSIONNELLE		
PROFESSION :		
	<input type="checkbox"/> COMMERÇANT <input type="checkbox"/> ARTISAN <input type="checkbox"/> DIRIGEANT DE SOCIÉTÉ	<input type="checkbox"/> COMMERÇANT <input type="checkbox"/> ARTISAN <input type="checkbox"/> DIRIGEANT DE SOCIÉTÉ
COORDONNEES		
N° de téléphone portable		
N° de téléphone professionnel		
N° de téléphone domicile		
Adresse e-mail		
J'accepte que mon adresse électronique soit utilisée pour recevoir des informations de l'OFFICE NICOLAS, Notaires associés par courrier électronique	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Adresse (n°, voie) Code postal, VILLE		
SITUATION PERSONNELLE		
	<input type="checkbox"/> CELIBATAIRE <input type="checkbox"/> VEUF / VEUVE <input type="checkbox"/> MARIE / MARIEE	<input type="checkbox"/> CELIBATAIRE <input type="checkbox"/> VEUF / VEUVE <input type="checkbox"/> MARIE / MARIEE
Date du mariage		
Commune du mariage		
Département du mariage		
Date contrat de mariage		
Nom et commune du notaire		
Régime matrimonial		
	<input type="checkbox"/> PACSE / PACSEE	<input type="checkbox"/> PACSE / PACSEE
Date et lieu du TGI		
Date et nom du notaire		

SAS « OFFICE NICOLAS, Notaires associés », au capital de 10.000€, immatriculée au RCS NANTES n° 891 383 697

25 Route de Rennes - Pont du Cens, près NANTES - 44700 ORVAULT - Tel. 02 40 76 92 20 - officenicolas@notaires.fr - www.nicolas-orvault.notaires.fr

NÉGOCIATION IMMOBILIÈRE · GESTION LOCATIVE · NÉGOCIATION DE FONDS DE COMMERCE



PAS LE TEMPS DE PASSER CHEZ VOTRE NOTAIRE ?
Une Solution : La visio-conférence.
Consultez-nous pour plus d'information



Office Notarial certifié pour l'ensemble de ses activités
ISO 9001 : 2008 par LRQA n°FQA 4002191

BELEM
1896
Adhérent fondation



Régime adopté		
Lieu du TGI	<input type="checkbox"/> DIVORCE / DIVORCEE	<input type="checkbox"/> DIVORCE / DIVORCEE
Date		
	<input type="checkbox"/> EN INSTANCE DE DIVORCE	<input type="checkbox"/> EN INSTANCE DE DIVORCE
Dans le passé, avez-vous élu domicile à l'étranger ? <input type="checkbox"/> (précisez la période) <input type="checkbox"/> NON		
A l'avenir, projetez-vous d'habiter à l'étranger ? <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON		

MOBILIER

OUI **NON**

Présence de mobilier ?

Si oui, quelle est la valeur de ce mobilier ?.....

Si oui, fournir la liste de celui-ci

OCCUPATION

OUI **NON**

L'appartement sera-t-il libre le jour de la vente ?

A-t-il été loué précédemment ?

Si oui, joindre la copie du bail, l'état des lieux de sortie et l'original du congé donné par le locataire ou délivré par vos soins

DECLARATION FISCALE (impôt de plus-values)

OUI **NON**

Le bien vendu constitue-t-il votre résidence principale ?

Si oui, depuis quand ?

Si non, avez-vous effectué des travaux de construction, d'amélioration ou d'agrandissement ?

Joindre les factures (et commission d'agence éventuellement).

Si bien reçu par donation/succession, avez-vous payé vous-même les droits de mutation ?

Fournir justificatif (ex : relevé de compte notaire ; copie de chèques...)

GARANTIE HYPOTHECAIRE

OUI **NON**

Avez-vous souscrit un ou plusieurs prêts avec hypothèque sur le bien vendu ?

Si oui, joindre tableau d'amortissement et coordonnées de l'établissement prêteur

Avez-vous un crédit relais dans l'attente de la vente de ce bien ?

En cas de prêt hypothécaire, des frais de mainlevées seront exigibles lors de la vente

AVANTAGE FISCAL

OUI **NON**

Le bien a-t-il fait l'objet d'un engagement de location lié à un avantage fiscal ?

Lois : Besson, Malraux, de Robien, Scellier, Pinel...

FOURNITURE

Quel est le fournisseur en électricité ?

Quel est le fournisseur en gaz ?

.....

TRAVAUX

OUI

NON

Avez-vous réalisé des travaux dans votre appartement qui auraient modifié l'aspect extérieur de l'immeuble et/ou auraient touché aux parties communes (perçement de murs porteurs, création d'une loggia, déplacement de canalisations...)?

--	--

Si oui, préciser

lesquels :

.....

.....

...

.....

..

Ces travaux sont-ils achevés depuis moins de 10 ans ?

Si oui, avez-vous souscrit une assurance dommage ouvrage ?

Fournir justificatifs

A défaut d'assurance dommage ouvrage fournir factures des travaux et, attestation assurance décennale des entreprises

Fournir justificatif (autorisation d'urbanisme, déclaration préalable, déclaration d'achèvement et non contestation à la conformité des travaux)

Avez-vous modifié l'affectation de certains de vos locaux ?

Avez-vous divisé ou réuni certains lots ?

Ces travaux et transformations ont-ils fait l'objet d'une autorisation de la part de la copropriété ou de l'Administration ?

--	--

TRAVAUX ENERGETIQUES

Avez-vous fait réaliser des travaux énergétiques depuis le 1^{er} janvier 2023 ?

OUI

NON

DETECTEUR AUTONOME AVERTISSEUR DE FUMEE (DAAF)

OUI

NON

L'appartement est-il équipé d'un détecteur de fumée ?

Fournir justificatif.

--	--

WC SANI BROYEUR

OUI

NON

L'appartement est-il équipé d'un WC Sani Broyeur ?

--	--

CHAUFFAGE / CHEMINEE

L'appartement est-il raccordé au gaz de ville ?

OUI	NON
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

L'appartement est-il équipé d'une chaudière ?

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
--------------------------	--------------------------

Si oui, fournir justificatif du dernier entretien de chaudière de moins d'un an.

L'appartement est-il équipé d'une cheminée ?

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
--------------------------	--------------------------

Si oui, fournir justificatif du dernier ramonage de la cheminée de moins d'un an.

ALARME

L'appartement fait-il l'objet d'un contrat d'alarme ou d'intervention ?

OUI	NON
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Si oui, joindre copie du contrat avec les montants à jour du coût des prestations.

(Prévoir de transmettre à l'acquéreur tous les éléments nécessaires au fonctionnement du système).

COPROPRIÉTÉ

La copropriété est-elle gérée par un syndic ?

OUI	NON
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Si oui, renseigner le nom et

l'adresse :
.....
.....

Si non, existe-t-il une assurance pour l'ensemble de l'immeuble, et en particulier

les parties communes ? (Si oui, fournir copie)

Existe-t-il un dégât des eaux en cours de traitement par la compagnie d'assurance ?

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Si oui, qu'avez-vous convenu à ce sujet avec votre acquéreur ?
.....
.....
.....
.....

Pièces à fournir :

Relevé d'identité bancaire ou IBAN

Dernière taxe foncière

Copie cartes d'identités et livret de famille

Mention sur la protection des données personnelles

L'Office notarial traite des données personnelles concernant les personnes mentionnées aux présentes, pour l'accomplissement des activités notariales, notamment de formalités d'actes.

Ce traitement est fondé sur le respect d'une obligation légale et l'exécution d'une mission relevant de l'exercice de l'autorité publique déléguée par l'Etat dont sont investis les notaires, officiers publics, conformément à l'ordonnance n°45-2590 du 2 novembre 1945.

Ces données seront susceptibles d'être transférées aux destinataires suivants :

- les administrations ou partenaires légalement habilités tels que la Direction Générale des Finances Publiques, ou, le cas échéant, le livre foncier, les instances notariales, les organismes du notariat, les fichiers centraux de la profession notariale (Fichier Central Des Dernières Volontés, Minutier Central Électronique des Notaires, registre du PACS, etc.),
- les offices notariaux participant ou concourant à l'acte,
- les établissements financiers concernés,
- les organismes de conseils spécialisés pour la gestion des activités notariales,
- le Conseil supérieur du notariat ou son délégataire, pour la production des statistiques permettant l'évaluation des biens immobiliers, en application du décret n° 2013-803 du 3 septembre 2013,
- les organismes publics ou privés pour des opérations de vérification dans le cadre de la recherche de personnalités politiquement exposées ou ayant fait l'objet de gel des avoirs ou sanctions, de la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme. Ces vérifications font l'objet d'un transfert de données dans un pays situé hors de l'Union Européenne et encadré par la signature de clauses contractuelles types de la Commission européenne, visant à assurer un niveau de protection des données substantiellement équivalent à celui garanti dans l'Union Européenne.

La communication de ces données à ces destinataires peut être indispensable pour l'accomplissement des activités notariales.

Les documents permettant d'établir, d'enregistrer et de publier les actes sont conservés 30 ans à compter de la réalisation de l'ensemble des formalités. L'acte authentique et ses annexes sont conservés 75 ans et 100 ans lorsque l'acte porte sur des personnes mineures ou majeures protégées. Les vérifications liées aux personnalités politiquement exposées, au blanchiment des capitaux et au financement du terrorisme sont conservées 5 ans après la fin de la relation d'affaires.

Conformément à la réglementation en vigueur relative à la protection des données personnelles, les personnes peuvent demander l'accès aux données les concernant. Le cas échéant, elles peuvent demander la rectification ou l'effacement de celles-ci, obtenir la limitation du traitement de leurs données ou s'y opposer pour des raisons tenant à leur situation particulière. Elles peuvent également définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de leurs données personnelles après leur décès.

L'Office notarial a désigné un Délégué à la protection des données que les personnes peuvent contacter à l'adresse suivante : cil@notaires.fr.

Si les personnes estiment, après avoir contacté l'office notarial, que leurs droits ne sont pas respectés, elles peuvent introduire une réclamation auprès d'une autorité européenne de contrôle, la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés pour la France.

Fait à.....

Le.....

Signature(s)